

I / Bilan scientifique : signé par le responsable en charge du programme, il présente de manière synthétique (8000 signes maximum) les résultats auxquels les différentes activités ont mené. Il est souhaitable que des comptes rendus intermédiaires soient envoyés pour être diffusés dans les « Carnets de recherche » du CIERA en cours d'année, sur le blog <http://ciera.hypotheses.org>.

Le PFR « La question du serment » a eu comme origine une intervention de Fritz Taubert concernant une question qui s'était posée aux libéraux du Vormärz dans l'Allemagne des années 1820 à la révolution 1848/49. En effet, la question posée alors concernait le destinataire du serment : sur qui, ou quoi, devaient prêter serment les militaires, voire les miliciens (Landwehr) ? Cette intervention a alors provoqué la sollicitation du directeur de l'Institut für Zeitgeschichte allemand d'extraire à partir de cette communication un projet de recherche plus vaste. En 2015, Fritz Taubert et Hervé Bismuth, qui avaient déjà travaillé ensemble, entamèrent une réflexion pour élargir la question du serment à un projet interdisciplinaire. Les deux partenaires réalisèrent qu'une telle entreprise devait non seulement être interdisciplinaire, mais internationale et devait couvrir plusieurs époques historiques. Puisque le serment a été l'objet d'un très grand projet de recherche dans le domaine de l'Histoire de l'antiquité dans les années 1990, et venait faire objet d'un colloque international en Histoire médiévale, le projet ne pouvait concerner que les époques modernes jusqu'au XX^e siècle. D'autre part, il était intéressant, à partir de la question posée par la communication de Fritz Taubert, d'étudier la situation du serment de part et d'autre de ce point de bascule qu'est le passage de ce qui a été appelé « l'âge du Prince » (serment sur Dieu, et sur le Prince qui est son représentant sur terre) à ce qui a été appelé « l'ère des peuples » (serment sur la Constitution, et d'une façon générale sur la nation et sur l'ensemble des lois qui la représentent. Les organisateurs se sont rapidement aperçus que la question dépassait largement leurs disciplines respectives (Histoire, Littérature) et méritait un éclairage pluriel résultant également de perspectives en provenance du Droit, de la Linguistique, de la Philosophie...

La formule PFR du CIERA s'avérant la plus souple des possibilités d'organiser un projet de recherche international et interdisciplinaire (par rapport aux ANR, DFG, G.-Henkel-Stiftung etc.), c'est cette formule qui a été choisie par les organisateurs qui ont en même temps demandé une subvention à l'UFA. Les deux organismes prévoyant la participation de jeunes chercheurs, Fritz Taubert et Hervé Bismuth ont sollicité doctorants et masterisants de leur groupe de recherche (TIL-EA4182, Université Bourgogne Franche-Comté) et au-delà, le Collège doctoral franco-allemand réunissant l'Université de Bourgogne et l'Université Johannes Gutenberg de Mayence, ainsi que les collègues qui avaient montré de l'intérêt pour le projet.

La première manifestation, sous forme de séminaire, réunit une vingtaine de doctorants, masterisants, chercheur·e·s confirmé·e·s, le 9 novembre 2016 à Dijon. C'est à cette occasion que les centres d'intérêt des uns et des autres pour le serment et les projets de contribution furent présentés et discutés ainsi que l'ébauche d'un calendrier portant sur les deux années à venir. Même si la plupart des présents relevaient de près ou de loin des sciences historiques, il y avait déjà, dès cette première mouture de l'équipe de travail, deux littéraires et un linguiste. Les axes provisoirement retenus étaient par conséquent avant tout historiques, et allaient de la Révolution française jusqu'aux années 1960.

À l'issue de cette première rencontre, notre « garante » auprès du CIERA, Marie-Bénédicte Vincent, proposa une Journée d'Études sur le serment dans l'Allemagne nationale-socialiste à l'ENS, qui s'est déroulée le 21 mars 2017.

Cette Journée d'Études à l'ENS était la première manifestation scientifique proprement dite du PFR¹, organisée par des membres de l'équipe (Marie-Bénédicte Vincent), et à laquelle participaient deux autres membres. Au programme de cette journée participe déjà l'interdisciplinarité internationale souhaitée par les organisateurs, à savoir l'ouverture vers la littérature et vers la France.

L'un des axes principaux de notre PFR, le serment que fonctionnaires et militaires doivent prêter, a été la thématique du séminaire à l'université de Vienne².

Ce séminaire sur le serment dans l'administration publique montrait une autre particularité de la question, à savoir son étendue extraordinaire dans le temps. Les sujets des intervenants (mastérisants, doctorants, post-docs et chercheurs confirmés) allaient des serments concernant la diplomatie du début du XVII^e siècle jusqu'au serment des maires de villes contemporaines jumelées entre la France et l'Allemagne, en passant par les régimes de la Révolution française et leur inflation de serments, le long XIX^e siècle et les régimes « anti-serments » (France) et « multi-serments » (Autriche), enfin le XX^e siècle avec ses serments idéologiques (ONU). L'un des sujets présents dans toutes les interventions fut celui de la « dé-sermentation » voire la modification d'un serment de fonctionnaires ou militaires après un changement de régime ou quand un serment n'est plus considéré comme utile voire réalisable.

Lors de la dernière manifestation à Mayence, l'ouverture de la question du serment vers les disciplines non historiennes prenait tout son poids : la définition linguistique du serment comme acte très particulier de la communication ; les différents types de serment dans la littérature allemande, française et espagnole du XVII^e jusqu'au XXI^e siècles et leur rôle ; le rôle « actif » et « passif » de la psychologie dans les multiples serments dans le régime « totalitaire » du national-socialisme ; la condamnation du serment par Kant et par Richard Wagner. Mais la perspective historique était également très présente, le serment étant un phénomène essentiel de nations naissantes au XIX^e siècle comme l'Italie du risorgimento ou renaissantes comme la Hongrie, mais surtout comme élément « terrorisant » dans les régimes fasciste, national-socialiste et de Vichy. Là encore, l'un des sujets sous-jacents de beaucoup d'interventions était celui de la rupture ou du refus du serment : Führereid (refusé par Karl Barth ou « rompu » par les déserteurs et les révoltés du 20 juillet 1944) ; serment sur Mussolini (refusé par quelques professeurs des universités) ; extraordinaire destin des différents serments du futur Roi d'Espagne Juan Carlos prêtés sur le maintien du régime franquiste ; serment des Scouts de France qui pouvait mener à une résistance contre le régime de Vichy ou au contraire à la loyauté infaillible au même régime ; refus d'accepter l'utilité voir la légitimité du serment chez Kant et Wagner.

La publication que nous envisageons – publication des contributions de Vienne et de Mayence³ - sera enrichie par quelques articles de participants qui n'ont pas pu participer à la manifestation où ils étaient prévus : des collègues, des chercheurs post-doc, des doctorantes.

¹ Une réunion des membres du PFR eut lieu dans la matinée précédant la Journée d'études ; elle a servi à accueillir de nouveaux membres et des membres qui n'avaient pas pu participer au séminaire de Dijon, et à travailler, déjà, sur le séminaire de Vienne et sur le colloque final de Mayence : choix des langues parlées, dates possibles.

² L'un des organisateurs de ce séminaire, Thomas Stockinger, nous avait rejoint à l'ENS.

³ La publication des contributions de la Journée d'études, organisée par Marie-Bénédicte Vincent à l'ENS, est prévue « à part », Marie-Bénédicte Vincent l'ayant promise à la revue *Histoire@Politique*.

Seront par cela renforcées les thématiques « pragmatiques » (linguistique), la littérature des XVIII^e et XX^e siècles, le serment dans le système soviétisé (Roumanie, RDA). La publication sera organisée autour de plusieurs axes. Les contributions seront en langues allemande et française, selon la langue choisie par les contributeurs.

Cette publication, nous l'espérons, sollicitera d'autres débats sur le rôle du serment et invitera d'autres chercheurs à travailler sur la question du serment.